

Enquête relative à la bientraitance des établissements auprès des mineurs accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance et/ou mettant en oeuvre des mesures éducatives

Identification de l'établissement :

#

Objectifs et contenu de l'enquête

Les objectifs de l'enquête relative à la bientraitance des mineurs auprès des établissements / services dans le cadre de la protection de l'enfance et/ou mettant en oeuvre des mesures éducatives sont de :

- Mesurer le degré de mise en oeuvre des « fondamentaux » permettant d'asseoir une démarche de bientraitance au sein des établissements et services concernés ;
- Mieux connaître le public de ces établissements afin d'avoir une vision claire de ses besoins ;
- Identifier des pratiques répondant à ces besoins spécifiques et contribuant à la mise en oeuvre de la bientraitance ;
- Proposer des pratiques permettant de prévenir la maltraitance et de développer une démarche de bientraitance.

Le questionnaire comporte cinq parties :

- A - Données sur l'établissement et les mineurs accueillis
- B - La personnalisation de l'accompagnement
- C - La prise en compte de l'intérêt de l'enfant et de ses besoins fondamentaux
- D - La garantie des droits des mineurs accompagnés
- E - Le soutien de la qualité des accompagnements par une politique de ressources humaines adaptée

Les documents interrogés

Pour répondre, se munir :

- Du rapport d'activité 2014 pour l'effectif au 31.12.14
- Du rapport d'activité 2015
- Des dix derniers dossiers de jeunes ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines au moment de l'enquête (toujours dans l'établissement ou non au moment de l'enquête)

Le questionnaire est enregistré automatiquement à chaque changement de page, vous pouvez le renseigner en plusieurs étapes (revenir sur le lien du message).

En cas de difficulté technique, vous pouvez contacter notre équipe à l'adresse électronique suivante:

Conformément aux obligations, l'analyse des données est entièrement **anonyme et confidentielle**.

anesm-enquete@sante.gouv.fr

Nous vous remercions de votre participation



A - Données sur l'établissement et les mineurs accueillis

A1. L'établissement

A1. Catégorie d'établissement

Pour l'ASE (public et services associatifs habilités)

- Foyer de l'enfance Village d'enfants
 Maison d'enfants à caractère social (M.E.C.S) Foyer d'action éducative (F.A.E)

Pour la PJJ (public et services associatifs habilités)

- Centre éducatif fermé Etablissement de placement éducatif/Etablissement de placement éducatif et d'insertion
 Centre éducatif renforcé

A2. Votre établissement a-t-il un projet d'établissement formalisé ?

- oui non en cours de formalisation

A3. Statut juridique de l'établissement : Public Privé non lucratif

A4. Pour le secteur associatif habilité, type d'habilitation:

- ASE Justice Double habilitation

A5. Date d'autorisation de la structure



A6. Votre établissement a-t-il transmis son rapport d'évaluation interne? Oui Non

Date de transmission



A7. Votre établissement a-t-il transmis son rapport d'évaluation externe?

- oui non soumis à l'obligation de transmission non transmis

Date de transmission



A8. Nombre de mineurs accueillis en hébergement au 31/12/2014	<input type="text"/>
A9. Nombre de mineurs accueillis en hébergement au 31/12/2015	<input type="text"/>

A10. Durée moyenne effective d'un accompagnement en 2015		
<input type="radio"/> Moins d'un mois	<input type="radio"/> Moins de trois mois	<input type="radio"/> Moins de six mois
<input type="radio"/> Entre six mois et un an	<input type="radio"/> Entre un et deux ans	<input type="radio"/> Plus de deux ans

A11. Votre établissement est-il rattaché à un organisme gestionnaire ?		<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---	---	---------------------------	---------------------------

A12. Si oui, combien de structures sont gérées par votre organisme gestionnaire ?	
<input type="radio"/> une structure	<input type="radio"/> 2 à 5 structures
<input type="radio"/> 6 à 10 structures	<input type="radio"/> plus de 10 structures

A13. Dans quel(s) secteur(s) interviennent ces structures? (plusieurs réponses possibles)
<input type="checkbox"/> justice
<input type="checkbox"/> protection de l'enfance
<input type="checkbox"/> personnes âgées
<input type="checkbox"/> personnes handicapées
<input type="checkbox"/> secteur sanitaire



A2. Les mineurs accompagnés au moment de l'enquête

A14. Nombre de mineurs accueillis en hébergement au moment de l'enquête :

Dont :

nombre de mineurs accueillis au titre de l'article 375 du Code civil

nombre de mineurs accueillis au titre de la protection administrative

nombre de mineurs accueillis au titre de l'ordonnance de 1945

nombre de mineurs accueillis au titre de l'accueil thérapeutique

nombre de mineurs ayant une double mesure (ASE et PJJ)

nombre de mineurs accueillis en collectif

nombre de mineurs accueillis sur d'autres modalités d'hébergement diversifiés (ex : famille d'accueil, lieux de vie, placement à domicile)



A15. Répartition par âge et par sexe

	Nombre de filles	Nombre de garçons
4 à 6 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
7 à 9 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10 à 12 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13 à 15 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
16 à 18 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
plus de 18 ans à 21 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A16. Nombre de mineurs non accompagnés (isolés étrangers accueillis)

	Nombre de filles	Nombre de garçons
moins de 13 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13 ans et plus	<input type="text"/>	<input type="text"/>



A17. Nombre de mineurs accueillis:

avec une reconnaissance MDPH préalable à l'admission

avec une reconnaissance MDPH obtenue depuis l'admission

avec un accompagnement en cours vers la reconnaissance MDPH

A18. Parmi les mineurs actuellement accueillis dans votre établissement :

combien d'entre eux suivent un cursus classique (collège, lycée, lycée professionnel...)

combien d'entre eux sont scolarisés en SEGPA ou en EREA

combien d'entre eux suivent un enseignement adapté dans un établissement médico-social (IME, ITEP, Sessad...)

combien d'entre eux sont en formation professionnelle

combien d'entre eux sont en apprentissage (CFA)

combien d'entre eux sont des élèves décrocheurs



A3. Le personnel

A20. Nombre d'ETP en poste au moment de l'enquête

	Nombre d'ETP en poste au moment de l'enquête
Personnels éducatifs	<input type="text"/>
Psychologues	<input type="text"/>
Infirmiers	<input type="text"/>
Médecins	<input type="text"/>
Cadres	<input type="text"/>
Cuisiniers	<input type="text"/>
Maîtres de maison	<input type="text"/>
Surveillants/veilleurs de nuit	<input type="text"/>
Personnels administratifs	<input type="text"/>
Adjoints techniques	<input type="text"/>
Autre, précisez <input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre, précisez <input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre, précisez <input type="text"/>	<input type="text"/>



B. La personnalisation de l'accompagnement

B1. La personnalisation de l'accueil

B1. Existe-t-il un protocole ou une procédure d'accueil formalisé(e) dans le projet d'établissement ?

Oui

Non

B2. Pour les 10 derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines, combien d'entre eux ont bénéficié au cours des premières 24 heures :

d'une visite de l'établissement	<input type="text"/>
d'une préparation de leur chambre par le personnel	<input type="text"/>
d'un entretien de présentation de la structure en présence d'un cadre et des titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux	<input type="text"/>
d'une explicitation de la décision administrative, judiciaire (civile/pénale) à l'origine du placement	<input type="text"/>
d'une remise et d'une explicitation du livret d'accueil	<input type="text"/>
d'une remise et d'une explicitation du règlement de fonctionnement	<input type="text"/>
d'une présentation de l'équipe	<input type="text"/>
d'une présentation auprès du groupe de mineurs accueillis	<input type="text"/>
d'un inventaire de ses effets personnels	<input type="text"/>
de la nomination et de la présentation d'un référent éducatif	<input type="text"/>
d'un cadeau de bienvenue	<input type="text"/>

B3. Le livret d'accueil est-il disponible:

Oui

Non

dans une version adaptée aux âges des enfants et aux handicaps (pictogrammes, BD, braille et ou audio...)

dans une/des versions traduites en langue(s) étrangère(s)



B2- L'évaluation des attentes et besoins des mineurs

B4. Pour les 10 derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines, pour combien d'entre eux figurent dans leur dossier, les attentes, les besoins, les goûts et les habitudes de vie concernant :

les soins	<input type="text"/>
le parcours scolaire/de formation	<input type="text"/>
les loisirs	<input type="text"/>
la pratique de l'exercice culturel	<input type="text"/>
le régime alimentaire (ex : allergies, régime végétarien...)	<input type="text"/>

B5. Pour les dix derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines, pour combien d'entre eux figurent dans leur dossier les informations relatives :

à l'état et aux besoins de santé (par le biais d'une visite médicale et/ou d'un bilan de santé)	<input type="text"/>
aux habitudes/centres d'intérêt/loisirs	<input type="text"/>
au parcours institutionnel	<input type="text"/>
au parcours scolaire/de formation	<input type="text"/>
aux personnes ressources, aux réseaux de sociabilité, et aux liens d'amitié	<input type="text"/>
aux savoir-être et savoir-faire (évaluation de compétences)	<input type="text"/>
aux signes/risques de maltraitance	<input type="text"/>

B6. Pour les dix derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines, combien d'entre eux ont un projet individuel élaboré en co- construction :

avec le mineur uniquement	<input type="text"/>
avec le mineur et les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux	<input type="text"/>
avec les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux uniquement	<input type="text"/>
en équipe pluridisciplinaire	<input type="text"/>



B7. Parmi les 10 derniers documents support de l'accompagnement formalisé, combien d'entre eux portent une référence concernant l'avis du mineur?



B8. Parmi les 10 derniers documents support de l'accompagnement formalisé, combien d'entre eux portent une mention faisant référence à l'adhésion/la non adhésion des titulaires de l'autorité parentale ou des représentants légaux au projet du mineur ?

B9. Ce type de document est-il systématiquement réévalué (plusieurs réponses possibles) :

- A la demande du mineur
- A la demande de l'équipe éducative
- A la demande des représentants légaux du mineur
- En cas d'évolution du comportement du mineur
- En cas d'évolution du projet du mineur
- En cas d'évolution de la situation judiciaire du mineur
- A une périodicité déterminée



B3- Coordination des interventions, cohérence et continuité des parcours

B10. Les modalités du partage de l'information à caractère secret ont-elles fait l'objet d'un travail d'équipe :

- En interne de l'établissement
- Avec un autre service ou établissement partenaire (ASE, PJJ, autre)

B11. Font-elles l'objet d'une formalisation (règlement de fonctionnement, protocole, livret d'accueil...) ?

- oui
- non

B12. Pour les dix derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines au moment de l'enquête, pour combien d'entre eux un PPE a-t-il été transmis ou demandé?

B13. Existe-t-il un protocole d'articulation inter établissement et service de milieu ouvert (quel que soit le type de service de milieu ouvert)?

- oui
- non

B14. Ce protocole prévoit-il la mise en oeuvre d'un document individualisé d'articulation des prestations (ex : DCPC, PCPC)?

- oui
- non

B15. Si le mineur souhaite changer de référent, est-ce possible ?

- oui
- non

B16. A quelle fréquence chaque situation individuelle fait-elle l'objet d'une évaluation par les membres de l'équipe pédagogique dans une approche interdisciplinaire	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois tous les 15 jours	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par trimestre	Moins souvent
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



B17. Parmi les 10 derniers mineurs sortis de l'établissement et ayant été présents depuis plus de 3 semaines, combien d'entre eux avaient un projet de sortie formalisé ?

B18. Parmi eux, combien d'entre eux étaient co-construits ?

B19. Pour les dix derniers mineurs accueillis ayant atteint la majorité, quel est le délai moyen entre sa sortie de la structure et le début du travail sur le projet de sortie

 mois

B20. Le moment du départ fait-il systématiquement l'objet (plusieurs réponses possibles):

- D'un entretien avec un cadre
- D'un entretien avec le référent éducatif
- D'un moment convivial (repas, ...)
- D'un petit cadeau
- Autre :

B21. En cas de départ non prévu (hors fugues, vers un nouvel établissement ou non), la structure met-elle systématiquement en place les actions suivantes (plusieurs réponses possibles):

- Entretien de bilan avec le mineur
- Entretien de bilan avec les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux
- Remise au mineur ou aux titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux de ses effets personnels bien emballés
- Transmission au mineur d'un petit mot de l'équipe ou d'un cadre
- Autre :



C. La prise en compte de l'intérêt de l'enfant et de ses besoins fondamentaux

C1. Conditions matérielles d'existence et le cadre de vie respectueux de l'intérêt de l'enfant

C1. La structure a-t-elle :

- une salle de jeu/un espace détente
- une salle d'études
- une salle informatique
- une infirmerie
- une salle de sport
- un jardin
- un espace dédié à l'accueil des familles

C2. L'espace dédié à l'accueil des familles est-il :

- Un bureau/une salle mis(e) à disposition des familles
- Un bureau/une salle spécifiquement destiné (e) à l'accueil des familles
- Une salle conviviale mise à disposition des familles
- Un studio, une maison en vue de leur hébergement...
- Autre, lequel :

C3. Les locaux sont-ils aménagés pour l'accueil de différentes tranches d'âge/sexes par l'existence d' :

- une unité dédiée
- une salle d'études
- un/des couloirs dédiés
- un mobilier adapté aux jeunes enfants
- installations sanitaires adaptées

C4. La prise en compte de la mixité du public (garçon/fille) se traduit-elle au niveau ...

- d'une réflexion inscrite au projet d'établissement
- de règles inscrites au règlement de fonctionnement (allers-et-venues dans les chambres par exemple)
- de l'organisation des locaux (chambres et sanitaires distincts)
- du recrutement des professionnels éducatifs (parité des membres de l'équipe)
- du recrutement des personnels de santé
- des activités proposées
- du budget hygiène



C5. Pour les dix derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines combien ont eu la possibilité :

de personnaliser leur chambre ? (décoration)

de participer à l'aménagement de leur chambre? (peinture, sols, ameublement...)

de participer à la personnalisation des espaces collectifs (intérieurs et extérieurs)

de participer à l'aménagement des espaces collectifs (intérieurs et extérieurs)?

C6. Les locaux sont-ils conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ?

Oui

En cours d'aménagement

Non

Non mais une dérogation a été obtenue



C2- La promotion de la santé

C7. Votre projet d'établissement comprend-il un volet santé ? oui non

C8. Existe-il un référent santé ou un coordonateur de santé au sein de l'établissement ? oui non

C9. Pour les dix derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines, pour combien d'entre eux un médecin traitant est-il identifié ?

C10. Dans le cas d'une identification d'absence de médecin traitant, pour combien d'entre eux des démarches de déclaration de médecin traitant sont-elles entreprises ?

C11. Dans le cas d'une identification d'absence de couverture sociale du mineur, pour combien des dix derniers mineurs accueillis :

des démarches de couverture sociale ont été réalisées

la complémentaire santé de leurs parents a-t-elle été utilisée

C12. Comment les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux sont-ils impliqués dans le suivi de la santé de leur enfant ?	Jamais	Parfois	Dans la majorité des cas	Toujours
Entretien téléphonique avant l'admission	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Entretien d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Utilisation de leur couverture sociale et complémentaire santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Choix du médecin traitant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement liés à la santé de leur enfant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participation aux rendez-vous médicaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Information en temps réel des soucis de santé de leur enfant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Demande d'accord pour certaines décisions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



C13. Parmi les mineurs accueillis au moment de l'enquête, pour combien d'entre eux les professionnels supposent :

Une altération substantielle physique, sensorielle, ou cognitive

Des faits de maltraitance

La consommation d'alcool

La consommation de substances illicites

C14. Pour ces mineurs est-il mis systématiquement en oeuvre:

- un entretien éducatif avec le mineur
- un entretien avec les parents
- une consultation de l'enfant avec le médecin traitant de l'enfant
- un service spécialisé

C15. Sur quelles thématiques de prévention votre structure a-t-elle déployé des actions collectives au cours des trois dernières années ?	Pour les mineurs	Pour les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux et les proches
Addictions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vie affective et sexuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souffrance psychique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conduites alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Refus de soin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres conduites à risque (risque routier, automutilation, jeux vidéos, risque internet...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Lesquelles?



C3- Le soutien des liens dans l'intérêt de l'enfant

C16. Hors situations particulières, combien de mineurs accueillis en hébergement au moment de l'enquête n'ont reçu aucune visite ou n'ont effectué aucune visite au domicile de l'entourage depuis au moins 3 mois ?



C17. Parmi eux, combien de mineurs n'ont eu ni contact téléphonique, ni reçu de courrier postal ou électronique de la part de l'entourage depuis au moins 3 mois

C18. Hors situations particulières les mineurs peuvent-ils communiquer avec leur entourage:

	Téléphone	Mail	Courrier	Visite libre	Visite en présence d'un éducateur
A la demande du mineur	<input type="checkbox"/>				
A la demande de l'entourage	<input type="checkbox"/>				
Selon une échéance fixe	<input type="checkbox"/>				

C19. Lorsqu'un mineur est identifié comme étant en situation d'isolement, quelles actions sont systématiquement mises en oeuvre :

- procédure/actions de réactivation des liens avec la famille
- signalement au magistrat
- recours à une famille relais à échéance fixe
- recours à une famille relais à la demande
- intervention de bénévoles
- recours à un système de parrainage
- financement de colonies de vacances pour enfants-adolescents
- autres :



C20. Pour soutenir les liens et la parentalité est-il prévu (sous réserve de décision contraire du magistrat):

- des activités, ateliers parents/enfants
- des espaces de parole pour les parents
- la participation des parents dans le cadre des synthèses
- la possibilité de partager un repas avec l'enfant dans l'établissement
- l'accompagnement par les parents aux rendez-vous médicaux, paramédicaux, scolaires, de loisirs concernant leur enfant
- recours à un système de parrainage
- autres :

C21. A l'occasion de l'anniversaire du mineur

- les parents sont invités dans la structure
- une autorisation de sortie est, hors situations particulières, accordée au mineur pour qu'il puisse se rendre chez ses parents

- un repas convivial dans l'établissement est organisé
- un cadeau de la part de l'établissement lui est remis



C4- L'accompagnement des apprentissages

C22. Pour les dix derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines, combien d'entre eux bénéficient d'un accompagnement scolaire/ soutien scolaire régulier dispensé par un personnel de l'établissement ou un partenaire extérieur ?



C23. Pour les dix derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de trois semaines, pour combien d'entre eux estimez-vous qu'il existe des troubles de la compréhension ?

C24. Pour combien d'entre eux avez-vous effectué des démarches spécifiques pour les aider dans leur scolarité?

C25. Pour les 10 derniers mineurs accueillis et ayant été présents dans l'établissement plus de 3 semaines, combien d'entre eux ont bénéficié :

d'un bilan scolaire

d'un bilan d'orientation

d'un aménagement scolaire prenant en compte ses difficultés scolaires ou son handicap



C5. L'ouverture au monde et l'accès à la citoyenneté par la valorisation de compétences et centres d'intérêts personnels

C26. En cas de difficulté de maîtrise des émotions, la structure propose-t-elle systématiquement au mineur:

- de pouvoir s'entretenir avec un professionnel
- de pouvoir s'entretenir avec le référent éducatif
- de disposer d'un temps calme avec un professionnel dans la chambre, un espace dédié ou à l'extérieur
- de disposer d'un temps calme seul dans la chambre, un espace dédié ou à l'extérieur
- de participer à un atelier individualisé créatif ou sportif dédié à l'apprentissage de la gestion des émotions
- d'appeler ses parents en présence d'un professionnel
- d'appeler ses parents hors présence d'un professionnel
- autres, précisez

C27. Les mineurs sont-ils systématiquement informés et sensibilisés sur :

	oui	non
les premiers secours	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la sécurité routière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les dangers de l'utilisation d'internet et des médias	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les droits des mineurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les droits et les devoirs liés à la vie en groupe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
à l'éducation civique et morale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pour les mineurs de 15 ans et plus



le parcours citoyenneté (recensement, journée défense et citoyenneté)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'inscription sur les listes électorales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le service civique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les risques de radicalisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

C28. De combien de temps libre (temps organisé par la personne elle-même) le mineur dispose-t-il sur une journée type ?

- moins de 30mn entre 30 mn et 1h de 1à 2h
 de 2h à 4h de 4h à 6h 6h et plus

C29. Sur ce temps libre peut-il bénéficier

	Jamais	Parfois	Dans la majorité des cas	Toujours
D'une activité auprès d'une association ou d'un club extérieur à l'établissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'une sortie autorisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'une visite d'un membre de son entourage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'une mise à disposition de la salle détente	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'une aide aux devoirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



C30. Au cours de l'année 2015, dans quel domaine les activités proposées ont-elles été le plus souvent déployées par l'établissement

- sportif
- artistique
- culturel
- ludique
- humanitaire

C31. Au cours de l'année 2015, avez-vous réalisé une journée porte ouverte ? oui non

C32. Au cours de l'année 2015, les mineurs de l'établissement ont-ils participé collectivement à un projet/une manifestation extérieur(e) (ex : Parcours du goût, Challenge Michelet, téléthon, engagement associatif, rencontres amicales inter-établissements...)?

oui non

C33. Au cours de l'année 2015, l'établissement a-t-il organisé un évènement à destination des voisins et/ou participé à la fête des voisins ?

oui non



D - La garantie des droits des mineurs accompagnés

D1.Liberté d'aller et venir

D1 - Comment l'établissement assure-t-il la sécurité physique des mineurs :

- rondes régulières (au moins un passage toutes les 2 heures)
- présence continue de deux professionnels
- système de régulation des accès (clef, badge, visiophone...)
- système d'alarme anti-intrusion
- système de vidéosurveillance extérieur
- présence d'un gardien ou veilleur de nuit
- Astreinte mobilisable physiquement
- Présence physique d'un personnel en continu dans chaque espace durant la journée

D2 - Les mineurs peuvent-ils systématiquement, sur leur temps libre, aller et venir comme ils le veulent :

- | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Dans les espaces dédiés à la détente | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Dans tous les espaces communs | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Dans les espaces extérieurs ? (jardin, cour...) | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |

D3 - Quels sont les moyens régulant les allées et venues des mineurs accueillis dans l'enceinte de l'établissement pendant la journée ?

- Aucun
- Horaires d'ouverture des espaces communs (réfectoire, salle détente)
- Fermeture des chambres à certains horaires
- Clef de sa chambre confiée au mineur

Autre :

D4 - Nombre de mineurs en fugue au moment de l'enquête ?

D5 - Au cours de l'année 2015, combien de déclarations à la police/gendarmerie pour des absences non autorisées avez-vous effectué ?

D6 - Combien de mineurs cela concerne-t'il ?

D7 - Existe-t-il un protocole formalisé de déclaration d'absence non autorisée /fugue? oui non

D8 - A-t-il été élaboré en collaboration avec les services de police/gendarmerie ? oui non

D9 - Dans ce protocole, est-il fait mention du caractère inquiétant de la fugue ? oui non

D10 - Au cours de l'année 2015, combien de fugues ont-elles été qualifiées d'inquiétantes ?

D11 - Combien de mineurs cela concerne t'il ?

D12 - Le retour de fugue est-il systématiquement repris avec le mineur par le biais d'un :

- entretien éducatif informel
- entretien éducatif formel
- entretien cadre
- appel/écrit à la famille
- écrit au magistrat

Autre :



D2- Prévention et gestion des situations de violence

D14 - Existe-t-il un protocole formalisé de gestion de crise ?

oui

non

D15 - Le protocole prévoit-il l'information ou la sollicitation des personnes suivantes :

les services de police

oui

non

les magistrats

oui

non

les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux

oui

non

les services chargés du suivi hors placement

oui

non

D16 - Au cours de l'année 2015, combien de relevés d'incidents avez-vous effectué ?

Dont :

Nombre pour violences entre mineurs :

Nombre pour violences d'un mineur vers un professionnel :

Nombre pour violences d'un professionnel vers un mineur :

D17 - Lors de la dernière situation de violence physique entre mineurs, quelles mesures avez-vous prises ?

- mise à l'écart dans une pièce d'apaisement dédiée
- posture physique contenant
- appel des services de police
- appel des services de soins d'urgence (pompiers, SAMU...)
- recours à un médiateur interne identifié et formé
- appel des parents/représentants légaux
- sanction(s) éducative(s) (hors mesure pénale)
- rapport au(x) magistrat(s)
- réorientation provisoire ou définitive de l'un ou des mineurs vers un autre établissement
- entretien avec un cadre
- aucune situation de violence constatée

D18 - Lors de la dernière situation de violence envers un mineur, celui-ci a-t-il bénéficié ?

- d'une information relative à ses droits
- d'un entretien éducatif formel
- d'un accompagnement physique d'un cadre (dépôt de plainte, médecin...)
- d'un soutien dans la prise de contact avec un avocat
- d'un entretien de médiation
- d'un accompagnement psychologique par un médecin extérieur
- d'un aménagement de la prise en charge (réorientation provisoire ou définitive)
- aucune situation de violence physique constatée



D19 - Les situations de violence envers les professionnels font-elles l'objet d'un protocole spécifique et formalisé ?

oui

non

D20 - Lors de la dernière situation de violence physique envers un professionnel, celui-ci a-t-il bénéficié ?

- d'un accompagnement d'un cadre pour effectuer des démarches (dépôt de plainte, médecin...)
- d'un soutien dans la constitution du dossier d'accident du travail
- d'un débrief ultérieur, en présence de l'équipe, de la situation de violence
- d'un courrier de signalement à la médecine du travail et au CHSCT
- d'un accompagnement psychologique par un médecin extérieur
- d'un aménagement de sa situation de travail

- Aucune situation de violence physique constatée

D21 - Au cours de l'année 2015, combien de plaintes ont été portées par un professionnel de l'établissement/par l'établissement ?

Contre le mineur

Combien de mineurs cela concerne-t-il

Contre un membre de la famille

Contre un professionnel



D3- Participation au fonctionnement de la structure

D22- Dans la vie quotidienne de l'établissement, les mineurs participent-ils ...				
	Jamais	Parfois	Dans la majorité des cas	Systematiquement
au choix des menus ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
à la préparation des repas ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
à des petites tâches ménagères pour les espaces communs (rangement, ménage)... ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
au choix des activités collectives ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
à la gestion du budget dédié aux activités collectives ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
à des démarches administratives les concernant ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
à l'entretien de leur espace personnel ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

D23- Par quels moyens les mineurs et les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux ont-ils la possibilité de s'exprimer sur le fonctionnement de l'établissement ?		
	Mineurs	Titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux
Registre d'hygiène et de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretiens individuels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boite à idées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questionnaire de satisfaction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Groupe de paroles/réunions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CVS ou autre forme de participation collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recueil de réclamations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D24 - Nombre d'instances de participation et/ou de consultations organisées au cours des 12 derniers mois

D25 - Nombre d'instances de participation et/ou de consultations organisées au cours des 12 derniers mois pour lesquelles les personnes accompagnées ont été associées en amont



D26 - A quelle fréquence le projet d'établissement est-il réévalué à l'aune de ces avis ?

- Jamais moins d'une fois par an au moins une fois par an
 au moins une fois par trimestre au moins une fois par mois

D27 -

Quels sont les trois principaux motifs d'insatisfaction les plus souvent cités par les mineurs ?

- les activités proposées
- les menus
- les horaires
- les liens avec les professionnels
- l'ambiance du groupe d'enfants/de jeunes
- la possibilité de s'exprimer sur le fonctionnement de l'établissement
- la localisation de l'établissement
- l'entretien des locaux
- l'aménagement des locaux
- le respect de l'intimité
- la participation à leur projet personnalisé

Autre :



D28 -

Quels sont les trois principaux motifs d'insatisfaction les plus souvent cités par les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux ?

- les activités proposées pour leurs enfants
- les activités proposées pour les parents
- les menus
- les rythmes des journées de leurs enfants
- les horaires pour joindre l'établissement
- la fréquence des contacts avec l'établissement
- la qualité des contacts avec l'établissement
- les modalités de contacts avec l'établissement
- la sécurité de l'établissement
- la possibilité de s'exprimer sur le fonctionnement de l'établissement
- la localisation de l'établissement
- l'entretien des locaux
- l'aménagement des locaux
- la mobilisation des parents à la santé de leurs enfants
- la participation au projet personnalisé de leurs enfants

Autre :



E - Le soutien de la qualité des accompagnements par une politique de ressources humaines adaptée

E1 - De quand date la dernière mise à jour (ou la création) du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?

- Moins de 6 mois Entre 6 mois et un an Plus d'un an



E2 - Combien de mentions au registre d'hygiène et de sécurité ont-elles été portées par un professionnel au cours de l'année 2015 ?

E3 - Pour combien d'entre-elles une réponse de l'assistant de prévention et/ou d'un cadre a t'elle été portée au registre au cours de l'année 2015 ?

E4 - Les professionnels bénéficient-ils d'un accompagnement d'équipe/d'une analyse de la pratique par un intervenant extérieur ?

- jamais ou moins de 3 fois par an au moins une fois par trimestre au moins une fois par mois

E5 - Votre établissement a-t-il mis en oeuvre ou participé en 2015 à une instance éthique ?

- oui non



E6 - De qui est composée l'instance éthique ?

- Personnels éducatifs
- Psychologues
- Infirmiers
- Médecins
- Cadres
- Cuisiniers
- Maîtres de maison
- Surveillants/veilleurs de nuit
- Personnels administratifs
- Adjoints techniques
- Mineurs
- Représentants de l'autorité parentale.
- Anciens usagers
- Autres

E7 - Les sujets suivants ont-ils été abordés dans le cadre de l'instance éthique ?

- | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Partage de l'information à caractère secret | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Bienveillance | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Autorité parentale | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Participation des personnes accompagnées | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Informations préoccupantes | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |



E8 - Quelle proportion des membres du personnel et de l'équipe de direction en poste au moment de l'enquête a bénéficié au cours des trois années, de formations portant sur ?

le repérage et la prévention des conflits et des violences

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



la gestion des conflits et des violences

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



le repérage des signes révélateurs de troubles dans le développement, de la souffrance psychique des enfants, de signes d'altérations substantielles des fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



le repérage et l'accompagnement des situations de maltraitance

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



l'accompagnement des mineurs dans l'appréhension des risques liés à l'utilisation d'internet/des réseaux sociaux

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



les risques de radicalisation

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



l'accompagnement des mineurs victimes ou auteurs d'agressions sexuelles

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



les premiers secours (PSC1)

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



le droit des usagers

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



l'association des familles à l'accompagnement de l'enfant

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



la bientraitance

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

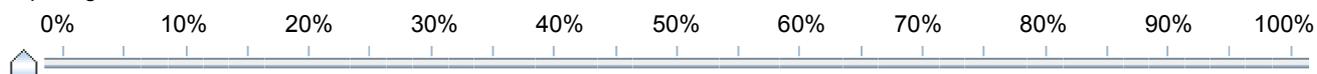


E9 - Quelle proportion des membres du personnel et de l'équipe de direction en poste au moment de l'enquête a bénéficié au cours des trois années, de formations portant sur ?

l'expression et la participation des personnes accompagnées au fonctionnement de la structure



le partage de l'information à caractère secret



E10 - Au cours de l'année 2015, les professionnels intervenant dans le champ de la protection de l'enfance (ASE, PJJ, SAH) ont-ils eu des formations en commun ?

oui non

Si oui lesquels :

E11 - Au cours de l'année 2015, de combien de jours de formation les professionnels ont-ils pu bénéficier en moyenne ?

E12 - Une veille documentaire est-elle assurée :

sur les publications du secteur de la protection de l'enfance

oui non

sur la veille sanitaire (ARS) ?

oui non

E13 - Selon-vous les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'Anesm :

- ne concernent pas le champ de la protection de l'enfance
- sont systématiquement opposables dans le cadre du dispositif d'évaluation de la Loi n° 2002-02 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- sont opposables dès lors que la structure n'a pas de référentiel
- ne constituent pas des pratiques opposables
- sont un recueil de pratiques idéales
- ne concernent pas les missions de votre structure



E14 - Avez-vous connaissance de la parution des recommandations suivantes?		
	Oui	Non
Prendre en compte la santé des mineurs/jeunes majeurs dans le cadre des établissements/services de la protection de l'enfance et/ou mettant en oeuvre des mesures éducatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Favoriser les articulations entre les professionnels intervenant en protection de l'enfance et les professionnels intervenant dans un cadre pénal, à l'égard d'un mineur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Évaluation interne : Repères pour les établissements et services prenant en charge habituellement des mineurs/jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance et mettant en oeuvre des mesures éducatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'expression et la participation du mineur, de ses parents et du jeune majeur dans le champ de la protection de l'enfance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'évaluation interdisciplinaire de la situation du mineur/jeune majeur en cours de mesure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le partage d'informations à caractère secret en protection de l'enfance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

E15 - Si oui, quel est son niveau d'utilisation?			
Lue	diffusée aux professionnels	travaillée et exploitée en équipe	Utilisée dans la démarche d'évaluation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



***L'équipe de l'Anesm vous remercie pour
votre participation.***

Pour visualiser globalement vos réponses et imprimer cette enquête:



Pour valider vos réponses à cette enquête:

Valider

